

SYSTÈME INFORMATISÉ DE REMPLACEMENT (SiR)

MODIFICATION DES CODES D'ACCÈS POUR CONNEXION SiR:

La firme Powerschool, qui est la fournisseuse de service du système informatisé de remplacement que nous utilisons, a procédé en septembre 2020 à un changement de paramétrage pour l'accès à SiR.

Voici une courte procédure pour les enseignants de votre établissement relativement à la première connexion par internet pour SiR¹.

A) POUR LES ENSEIGNANTS QUI ONT DÉJÀ UTILISÉ SiR PAR LE PASSÉ ou qui ont déjà **PROCÉDÉ À L'INSCRIPTION TÉLÉPHONIQUE**.

SiR NE FONCTIONNE DÉSDORMAIS PLUS PAR MOT DE PASSE « DATE DE NAISSANCE » MAIS PAR MOT DE PASSE « MATRICULE DE L'EMPLOYÉ ».

- Pour l'accès Internet, voici le lien du système SiR : <https://csmb.eschoolsolutions.com> (Voir Brochure de l'employé pour plus d'aide à l'utilisation sur la page d'accueil de SiR).
- Veuillez noter qu'il se peut qu'on vous demande parfois de vous authentifier afin de vérifier que vous n'êtes pas un robot. Veuillez suivre les consignes à l'écran.

- * **Code d'utilisateur** : matricule d'employé (sans les zéros du début).
- * **Mot de passe** : matricule d'employé (sans les zéros du début).

Dans le cas où ces codes d'accès ne seraient pas fonctionnels : VOUS DEVEZ UTILISER la fonctionnalité *Mot de passe oublié*?

Le système vous demandera d'inscrire votre code utilisateur et de faire *Valider*. Cette manipulation créera un lien de réinitialisation de mot de passe qui vous mènera à votre adresse courriel CSSMB. Vous pourrez cliquer sur le lien pour créer un mot de passe.

ATTENTION : Veuillez noter que vous devez utiliser le **même médium** (ordinateur ou cellulaire) pour compléter l'ensemble de ces étapes et que vous devez **ouvrir** le courriel qui contient le lien pour cliquer sur ce lien, qui n'est valide que pour une durée de 15 minutes seulement.

Tous les employés devront créer un mot de passe unique pour eux-mêmes afin de se connecter par Internet. Le mot de passe doit comprendre les éléments suivants :

- 8 caractères minimum
- Dont au moins 1 lettre
- Dont au moins 1 numéro ou 1 signe spécial

Lorsqu'on vous demandera de confirmer du nouveau mot de passe, veuillez reproduire exactement le même nouveau mot de passe.

Vous pourrez

¹ Veuillez noter que cette procédure doit être effectuée seulement lorsque la déclaration d'absence est possible, c'est-à-dire lorsque l'enseignant a un horaire dans GPI.



SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS

maintenant accéder à SiR Internet en utilisant ce mot de passe et déclarer votre absence. Après avoir accédé à SiR Internet, on peut modifier son mot de passe Internet ou son N.I.P téléphonique en tout temps dans la section Internet de SiR: *Profil - Renseignements personnels* (voir encadré ci-dessous).



B) POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS QUI N'ONT ENCORE JAMAIS UTILISÉ SiR :

D.1) Une première étape consiste à l'inscription téléphonique.

D.2) On doit par la suite effectuer l'étape par la connexion Internet mentionné plus haut.

- Pour accéder à S.I.R, vous devrez appeler le système au numéro suivant **1-844-269-3209** afin de vous inscrire en enregistrant **verbalement** votre **prénom**, votre **nom** et votre **classe** («niveau»). De plus, c'est aussi à cette étape que vous devez effectuer le changement de votre N.I.P
 - Veuillez noter que vous devez appuyer **étoile** (*) à la fin du processus lorsque vous accédez à SiR par téléphone

* **Code d'utilisateur** : matricule d'employé (sans les zéros du début) et faites l'étoile*.

* **N.I.P** : matricule d'employé (sans les zéros du début) et faites l'étoile*.

Vous devez entrer le *Code d'utilisateur* et le N.I.P

Si vous obtenez le message d'erreur : **Invalide**, **ne** raccrochez **pas**, mais entrez vos identifiants une seconde fois.

À la fin de l'appel, le système vous demandera de choisir un nouveau N.I.P : de 4 à 9 chiffres et de confirmer ce N.I.P.

Le code d'utilisateur et le N.I.P seront conservés seulement pour l'accès à *SmartFind Express* par téléphone.

Vous devez ensuite procéder à la première connexion Internet (voir la procédure ci-haut).

Après avoir accédé à SiR Internet, les enseignants peuvent modifier leur mot de passe internet ou leur N.I.P téléphonique en tout temps dans la section Internet de SiR: *Profil - Renseignements personnels* (voir encadré ci-dessous).



Marc-Philippe Vincent,
Équipe SiR
Soutien aux établissements
Centre de services scolaires Marguerite-Bourgeoys